Conférence à l'union des femmes de France : le lit du blessé et le blessé au lit

Autor(en): **Lejars**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **13 (1905)**

Heft 10

PDF erstellt am: **06.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-682941

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Dans un combat corps à corps il reçut d'abord cinq blessures à la poitrine, dont une très près du cœur, et tomba évanoui. Quand il voulut se relever, il reçut encore quinze autres blessures à la tête et aux bras, et ne reçut des soins qu'après que l'ennemi eût été repoussé. Pendant la guerre de Sécession, l'armée fédérale perdit plus d'hommes à la suite de blessures dans les hôpitaux de campagne que sur le champ de bataille. Dans l'armée nippone, pour chaque centaine d'hommes tués, immédiatement, il meurt environ soixante blessés, et presque tous meurent avant d'avoir été évacués. En d'autres termes, les morts par blessures sont vraiment causées par l'ennemi et non par les germes et des soins inconsidérés. Ce résultat provient en grande partie de l'emploi intelligent du paquet de pansement individuel que chaque soldat porte sur lui et de la règle de ne pas opérer sur le champ de bataille. La balle moderne est de petit calibre ; par sa composition et sa vitesse, elle est virtuellement stérile et à moins de toucher un organe d'importance vitale, la blessure qu'elle occasionne se guérira très facilement. Les éclats d'obus et de shrapnel sont autrement dangereux. 82 % des Japonais blessés à la bataille du Yalou avaient des plaies parfaitement nettes sans traces de suppuration, tandis que les blessés russes qui, cachés pendant plusieurs jours dans des maisons chinoises, avaient pansé leurs plaies avec des morceaux de linge sale, étaient dans un état désastreux. Très peu avaient appliqué le pansement individuel, soit que les soldats n'en avaient pas été pourvus, soit que peu d'entre eux aient su comment l'appliquer eux-mêmes après le départ de leurs médecins.

(A suivre).

CONFÉRENCE
A L'UNION DES FEMMES DE FRANCE

LE LIT DU BLESSÉ ET LE BLESSÉ AU LIT

Par M. le Dr LEJARS
Professeur agrégé à la Faculté de médecine,
Chirurgien de l'Hôpital Tenon.

C'est un vrai plaisir pour moi d'ouvrir aujourd'hui la série de vos conférences du mercredi et je tiens à remercier tout d'abord votre Comité directeur de m'y avoir convié. J'attache, en effet, un très réel intérêt à l'enseignement qui se donne ici, enseignement libre, s'il en fût, un peu à bâtons rompus, et de thèmes si variés, qu'on a parfois quelque peine à distinguer leurs attaches avec la science et l'art du blessé ; enseignement utile et fécond, tel qu'il est, et par sa diversité même, car il sert à vulgariser les saines notions d'hygiène générale, à éveiller les curiosités d'apprendre et les désirs de mieux faire. Or, c'est là une des parties les plus importantes de votre Œuvre, une de vos tâches nécessaires. Je sais bien qu'à voir la paix se prolonger, quelques personnes vous conseillent de ne plus penser à la guerre ; et que, si vous obéissiez à certaines suggestions, une part croissante de vos ressources irait s'éparpillant entre tant d'institutions bienfaisantes, ligues, souscriptions et sanatoria, qui, de jour en jour, se

multiplient. Ce rôle de seconde main n'est pas le vôtre ; vous êtes plus et mieux que des intermédiaires de charité. Société militaire, vous travaillez, en paix comme en guerre, pour l'armée, et c'est pour l'armée encore que vous enseignez, pour créer de bonnes infirmières du temps de paix, qui puissent devenir de bonnes ambulancières. C'est dans cet esprit que votre Société a été fondée et qu'elle a été dirigée depuis vingt-quatre ans par votre vénérée Présidente, et je crois être l'interprète de tous, en lui adressant, au début de cette nouvelle session, l'hommage de notre respect et de notre affectueuse admiration ; c'est le même esprit que vous garderez, sous les auspices de sa dévouée continuatrice.

Je parlais tout à l'heure de la variété, un peu déconcertante quelquefois, des sujets qui sont traités ici ; qu'ils soient « pratiques », voilà le gros point, à mon sens. Je n'ai nullement la prétention de prêcher d'exemple, mais qu'il me soit permis de rappeler que, pour ma part, je recherche toujours avec prédilection les questions sans prestige, terre à terre, banales en apparence, et qui, en fait, sont les plus importantes et constituent le fond même de l'enseignement qui doit se donner ici. Telle est, du moins, l'excuse de mon choix d'aujourd'hui : je voudrais vous entretenir du lit et de l'alitement, ou, si vous préférez quelque tournure plus guerrière, du *lit du blessé* et du *blessé au lit*.

I

Le lit n'est pas seulement un meuble de repos, c'est un *instrument*, c'est un des principaux agents de la thérapeutique. Aussi doit-il s'accommoder aux exigences de la science moderne, à ce but très nettement défini qu'il est appelé à remplir, et, sous ce rapport, le contraste est frappant entre ce qu'il a été aux diverses époques, ce qu'il est encore très souvent, et ce qu'il doit être.

On ne sait, en vérité, à quelle époque lointaine en faire remonter l'origine, et peut-être cette origine se perd-elle avec celle de l'humanité, car il répond à un besoin instinctif, le repos musculaire complet ne pouvant avoir lieu que si le corps repose sur un plan horizontal, et sur un plan suffisamment dépressible ; plus large sera la surface d'appui, mieux assurée sera l'immobilité passive, qui crée le repos véritable, en supprimant toute contraction musculaire.

A Rome, les lits étaient très larges et très élevés : on y montait par une sorte d'escalier appelé *scammum ;* c'étaient surtout des lits de parade. Au moyen âge, les lits énormes et monumentaux restent en honneur : on y pouvait loger toute une famille ; et, du reste, l'usage en reste courant jusqu'à une période très avancée du siècle dernier. Ne trouve-t-on pas, dans tous les châteaux historiques d'Europe, de ces lits majestueux, merveilles d'art et de richesse : je dirai, avec irrévérence, que, pour ma part, je n'y mettrais pas un Apache blessé.

Aux mêmes époques, on devine ce que devait être le couchage chez les pauvres gens et dans les hôpitaux. Rappelez-vous ces grands lits de l'Hôtel-Dieu, dont se plaignait si amè-

rement Tenon, en 1788, où l'on entassait de quatre à six malades, deux ou trois avec la tête au chevet, deux ou trois avec la tête au pied : un escabeau, une sorte de banquette avaient été ménagés près de ces lits, les malheureux s'y asseyaient à tour de rôle, faisant le quart pour laisser dormir les autres. « Quant à la composition de ces lits, disait Tenon, leurs châlits, leurs ciels, leurs barres et traverses sont en bois ; ils ont une épaisse et lourde paillasse, un fort lit de plume, un traversin semblable, deux draps, deux couvertures, des rideaux de serge rouge l'hiver et de toile blanche l'été. »

Sans aller jusque-là, dans quelques hôpitaux encore, dans les campagnes surtout, le lit reste un défi à l'hygiène la plus élémentaire.

Quant au lit du blessé — et du blessé de guerre, en particulier — il n'est et ne peut être souvent qu'un lit de hasard et d'improvisation ; le brancard lui en tiendra lieu dans les premières heures et peut-être dans les premières journées, ce brancard sur lequel il doit être placé au poste de secours ou à l'ambulance du champ de bataille, et qu'il ne quittera plus au cours des longues et inévitables évacuations qui vont suivre. Cette misère et ces nécessités ne sauraient nous empêcher d'étudier le lit rationnel, tel qu'il doit être conçu à l'heure présente, et de chercher à l'obtenir, au moins dans les hôpitaux auxiliaires ou dans les formations du territoire.

Et d'abord, quelle sera la *situation* du lit, dans la chambre isolée ou dans la salle de blessés ?

Il sera libre, au grand air, sans alcôve, sans rideaux : premier point sur lequel nulle transaction ne saurait être consentie. Nous ne voulons plus, sous aucun prétexte, que :

Dans le réduit obscur d'une alcôve enfoncée,
S'élève un lit de plume à grands frais amassée ;

non, nous ne voulons plus d'alcôve, ni d'enfoncement quelconque, ni même de lit de plume. Et cette proscription s'étend, sans qu'il soit besoin d'en répéter la raison, aux rideaux et à tous leurs succédanés.

De plus, le lit sera isolé, au moins sur trois côtés ; le mieux serait qu'il fût entièrement isolé et qu'on pût tourner tout autour, nettoyer tout autour, sans le déplacer, et, de tous les côtés, aborder le malade. Faute de cela, il est au moins nécessaire que la « tête » seule réponde au mur et que les deux grands côtés et le pied soient libres. Que dire de l'intervalle des lits, dans une salle ? Qu'il doit être aussi large que possible, et, cela, sans donner des chiffres, car, dans la pratique, c'est toujours en moins que l'on pèche.

Enfin l'*orientation* et la lumière ne sont pas indifférentes. Tenon remarquait déjà que, dans les coins reculés des salles, où la lumière ne pénètre que d'un seul côté ou bien obliquement, les fractures se consolidaient toujours mal, et, trois quarts de siècle plus tard, Gosselin faisait la même observation. Pourquoi ? Parce que l'homme, comme la plante, a besoin du jour, qu'il se tourne instinctivement vers le jour, et que, par suite, si la lumière n'arrive jusqu'à lui que d'un seul côté et de loin, toute immobilité est impossible. Pour que

l'exposition soit bonne, il faudra donc que le lit soit éclairé en avant, en arrière, ou par en haut.

Autre chose : quelle sera l'*élévation* du lit? Une des premières conditions d'un lit hygiénique, c'est, en effet, d'être à une certaine distance du sol ou plancher, quels que soient d'ailleurs, le sol ou le plancher ; la position à plat, par terre, non seulement entretient l'humidité et interdit toute détersion utile, mais elle supprime l'aération. Comme nous allons le voir dans un instant, le lit doit reposer sur quatre pieds d'une certaine hauteur, suffisante à permettre le nettoyage et l'inspection, en dessous, et qui pourtant n'ait rien d'excessif et qui nuise à l'examen facile et aux soins. Les lits bas sont toujours les plus recommandables. Il est de mode, dans quelques milieux, d'exhausser les lits sur une sorte de reposoir en bois, figurant une ou deux marches : on y monte comme à l'autel, peut-être avec moins de solennité. On ne saurait nier que l'effet décoratif ne soit heureux, mais on fera bien de n'être jamais malade dans ces meubles de luxe, car les soins du médecin ou de la garde-malade y deviennent particulièrement difficiles.

Arrivons à la *composition* du lit. J'aurais bien mauvaise grâce à vous apprendre comment il faut faire un lit, et pourtant je tiens à insister sur les conditions qu'il devrait remplir, pour répondre au but spécial que j'indiquais tout à l'heure.

La première de ces conditions c'est que l'armature, le corps du lit soit entièrement métallique, démontable, aussi simple que possible. Plus de bois, ni pour le cadre, ni pour les pieds, ni pour les montants : des tiges métalliques, adaptées entre elles par un mécanisme facile, et par suite, faciles à désagréger et à transporter; le tube d'acier, qui est d'usage courant aujourd'hui, pour les lits d'hôpitaux, est excellent. Les lits exclusivement métalliques ne remontent guère, d'ailleurs, qu'à un siècle : c'est en 1801 que le premier brevet a été pris, en France, pour un lit tout en fer. Seuls, ils sont « propres » et se prêtent à être bien tenus. Encore faudrait-il que la construction de ces lits ne laissât pas subsister certaines complications qui sont aujourd'hui de véritables anachronismes : je veux parler des tablettes que l'on trouve encore, dans la plupart de nos hôpitaux, surmontant le chevet des lits. Ces tablettes sont des repaires à poussière et à infections, et cela en dépit de toute surveillance ; les malades y entassent les objets les plus disparates, et, si l'on n'y prend garde, les paquets de tabac et de biscuits y voisinent vite avec les vieux journaux et les mouchoirs sales : la tablette devient un coin de propriété privée, et les tentatives de nettoyage y prennent des allures d'attentat. La propriété privée du malade, c'est la table de nuit, placée à côté du lit, facilement accessible à la main sans contorsion, la table de nuit métallique, elle aussi, et toute à claire-voie. Le chevet et le pied du lit seront donc de hauteur égale, ce qui d'abord simplifie la construction, et, de plus, facilite l'adaptation de supports, métalliques aussi, servant à l'extension et au

maintien des diverses attitudes dont nous parlerons bientôt. C'est dans le même but que je voudrais toujours, sur les côtés du lit, deux tiges longitudinales, droites sur presque toute leur longueur, correspondant à la mi-hauteur du matelas, et qui permettent d'ajuster aisément les appareils nécessaires; nous aurons réellement de la sorte le *lit-instrument*.

Ai-je besoin d'ajouter que le sommier devra être, lui aussi, métallique et démontable, autrement dit qu'on pourra le séparer aisément du cadre sur lequel il repose, le déterger et le désinfecter à part. Il y a présentement plusieurs types de sommiers métalliques qui ne laissent presque rien à désirer et dont l'élasticité est parfaite ; je ne veux pas citer ici de modèles, mais je tiens à dire pourtant, qu'à mon sens, les meilleurs sont les sommiers à ressorts horizontaux, irradiés en un certain nombre de systèmes.

Le sommier métallique a détrôné l'antique paillasse supportée par des sangles, mais il est bien loin de régner partout et même dans les milieux urbains. On en peut dire autant du matelas de laine et de crin, qui ne se substitue que lentement au « lit de plumes ». Il faut reconnaître, d'ailleurs, que ce lit de plumes a de beaux parchemins, et qu'il passe, depuis la plus haute antiquité, pour la couche luxueuse par excellence. A Rome, on le trouvait dans toutes les maisons patriciennes et dans le palais des empereurs; on rapporte qu'Héliogabale avait un matelas tout en duvet de perdrix.

Or la plume a deux vices rédhibitoires: elle entretient trop de chaleur, et une chaleur malsaine, parce que toute réaction est supprimée: elle s'imprègne avec la plus grande facilité de toutes les matières septiques et ne se prête à aucune désinfection sérieuse. Elle sera donc rigoureusement bannie et cédera la place, sans exception, à la laine qui donne d'excellents matelas, ou au mélange de laine et crin, ou même au crin tout seul. On aura, de la sorte, des lits un peu plus durs, mais bien avant les transformations de l'hygiène moderne, ne faisait-on pas déjà l'apologie des « lits durs ». Rousseau les recommande dans *Émile :* « Un lit mollet, écrit-il, où on s'ensevelit dans la plume, fond et dissout le corps, pour ainsi dire. Les reins enveloppés trop chaudement s'échauffent, de là mille incommodités. Les gens élevés trop délicatement ne trouvent plus le sommeil que sur le duvet; les gens habitués à dormir sur la planche, le trouvent partout ; en labourant la terre, nous remuons nos matelas». Plus tôt encore, beaucoup plus tôt, le lit dur était conseillé par le père de la médecine, par Hippocrate, et je ne puis résister au désir de vous donner ici la « recette pour maigrir », qu'il formule gravement ; par le temps qui court, c'est faire de la réclame, je le sais, mais la réclame est pour notre vénérable ancêtre : « Les gens gras et tous ceux qui veulent devenir plus minces, doivent faire à jeun toute chose laborieuse et se mettre à manger encore essoufflés par la fatigue, sans se rafraîchir et après avoir bu du vin trempé et non très froid ; leurs

mets seront apprêtés avec du sésame, des douceurs et autres substances semblables, et ces plats seront gras, de cette façon, on se rassasiera en mangeant le moins ; mais, en outre, on ne fera qu'un repas, on ne prendra pas de bains, on couchera sur un lit dur, on se promènera nu autant qu'on le pourra ». Je ne prends pas la responsabilité de tous ces préceptes, mais quelques-uns ne sont-ils pas très modernes ?

Aussi bien convient-il de ne pas oublier que le lit dur est, surtout le lit dépressible et sans élasticité, qui s'affaisse et s'aplatit, et cela est vrai, en particulier du lit d'hôpital, où le blessé doit rester étendu souvent de longues semaines et parfois dans un état d'immobilité aussi complète que possible.

Je n'insisterai pas sur les autres pièces de literie, traversins et oreillers, pour lesquels, à la rigueur, la plume est de mise, draps et couvertures ; mais je veux dire un mot de ce que j'appellerai les accessoires et j'estime qu'avec un lit bien construit et bien conçu, on peut très simplement assurer au blessé un réel « confortable ». L'armature métallique, les tiges latérales droites dont je parlais tout à l'heure, les deux tiges transversales du pied et du chevet, situées toutes deux à hauteur égale, se prêtent aisément à l'adaptation de pièces complémentaires, simples également et dont le type pourra varier beaucoup suivant les besoins : tablette pour les repas ou la lecture, cordon pour se soulever ou s'asseoir ; supports pour les membres. Il faut ajouter encore les divers appareils destinés à réaliser l'extension continue ou le maintien de telle ou telle partie du corps dans une attitude appropriée ou permanente. Nous allons y revenir.

(A suivre).

Les chiens d'ambulance.

De nos jours, le chien est employé aussi bien pour le service actif que pour porter secours aux blessés.

Un officier anglais, le major Richardson, s'est attaché depuis un certain nombre d'années à exercer les chiens à ce service spécial. Il y a une dizaine d'années, un Munichois, Herr Bungartz, démontra la possibilité d'utiliser cet animal à secourir les blessés. Il commençait par l'exercer sur un terrain tout plat, en employant tous les jours le même mot pour faire exécuter la même manœuvre, et, peu à peu, arrivait à habituer le chien à des terrains plus boisés et plus montagneux, aussi bien de jour que de nuit. Pendant un exercice, un chien secourut huit blessés en trente minutes. Le chien porte un petit drapeau grâce auquel un blessé peut attirer sur lui l'attention des patrouilles de brancardiers. De nuit, il a sur la tête une lumière. En outre il est muni de provisions et de matériel de pansement. En Italie, les chiens de guerre sont dressés à aboyer d'une certaine façon chaque fois que du secours est demandé. Du reste, les officiers du service sanitaire italien se sont montrés d'habiles entraîneurs. On commence par dresser un premier chien très intelligent, qui sert à faciliter l'éducation de ses congénères. Il est rare qu'une fois mis sur la piste, un chien rentre sans avoir porté secours. Les chiens bergers sont particulièrement habiles à ce service.

Imprimerie BRAUN & Cie, Genève.